

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 24 juin 2014

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 24 juin à 18h30, en présence de M VIGNON (Maire), Mme CORRE (Adjointe aux affaires scolaires), de Claudine AUTRET, employée communale, des enseignants et des parents d'élèves élus.

Sont excusés : Mme POULMARCH (enseignante), M LE MENS (Adjoint aux travaux), Mme BOULAY (parente d'élève)

1- Situation prévue à la rentrée prochaine et mutations au niveau du personnel enseignant:

CM2 :	23	Daniel Gourmelon (3/4 temps) Nolwenn Prigent (1/4 temps)
CM1 :	25	Sylvie Boué
CE2 :	24	Gaëlle Gourvès (3/4 temps)
CE1 :	22	Céline Beaugendre
CP :	29	Martine Le Martelot
GS :	30	Véronique Bernier
MS/GS :	23 (18 + 5)	Yann Simon
PS2 :	26	Adeline Poulmarch

La personne devant effectuer le $\frac{1}{4}$ de décharge de G. Gourvès n'est pas encore nommée, elle devrait être connue prochainement.

Le total des élèves prévu est de 197. Cette répartition n'est, bien évidemment, **que provisoire**, la définitive ne sera connue que le jour de la rentrée, des inscriptions ou des départs pouvant encore modifier ce projet.

Remarque :

Au vu des effectifs connus à ce jour, une autre répartition pourrait être envisagée en maternelle :

GS : 30

PS2-MS : 25 (7 PS2 + 18 MS)

PS1-PS2 : 27 (8 PS1 + 19 PS2)

Dans cette hypothèse, nous pourrions accueillir 8 PS1, en fonction de leur mois de naissance (de janvier à mai, par exemple)

Concernant l'enseignement de l'Anglais, Céline Beaugendre l'assurera en CP (45 mn par semaine) par échange de service, en CE1 (2 x 45 mn), Sylvie Boué assurera l'enseignement de l'Anglais en CM1 (2 x 45mn), Gaëlle Gourvès s'occupera de sa classe (CE2) et des CM2 (2 x 45 mn).

Nous souhaitons bon vent à Carole Le Bras qui obtient un poste sur Brest et une bonne continuation à Josiane Eschylle (AVS) dont le contrat arrive à échéance. Nous gardons Frédéric Guennal (AVS) qui devrait suivre 2 enfants en CP et Chantal Ramage, en congé de maladie..

Pour le personnel communal, un départ à signaler, celui de Alisson Gourdon, qui sera remplacée à la rentrée.

2- TAP et APC :

Voici l'emploi du temps qui sera appliqué dès le 2 septembre 2014, jour de la prochaine rentrée scolaire :

Lundi, mardi et jeudi : cours de 9h à 12h, puis de 13h30 à 16h, 16h à 16h30 : TAP libres

A noter, **tous les mardis**, 1h d'APC, de 16h à 17h.

Mercredi : cours de 9h à 12h, puis garderie payante jusqu'à 12h30.

Vendredi : cours de 9h à 12h, puis de 13h30 à 15h. De 15h à 16h30 : TAP avec activités variées.

3- Extension de l'école :

La garderie de l'école étant devenue trop petite au vu du nombre d'élèves la fréquentant, la Municipalité a décidé de lancer une réflexion début 2013 afin de définir des priorités pour l'extension de certains locaux sur un terrain communal en voie d'acquisition jouxtant l'école.

L'ensemble prévoit une nouvelle bibliothèque municipale d'environ 170m², une garderie de 100m² et une salle de motricité d'au moins 120m² avec éventuellement une salle d'Arts Plastiques pouvant être ouverte à des associations extérieures.

Des 3 projets présentés, l'un a retenu plus particulièrement notre attention. Dans ce cas de figure, la bibliothèque se situe à l'avant, juste derrière le salon de coiffure actuel, puis la garderie et la salle de motricité, côte à côte, la salle de motricité faisant face à la salle de repos actuelle.

La salle de motricité actuelle pourrait devenir la classe des PS, les 2 salles de repos seraient alors celle actuelle et celle de PS, se trouvant ainsi dans une zone plus favorable au repos des enfants.

La salle de rangement de matériel actuelle serait alors utilisée comme passage, en remplaçant la fenêtre existante par une porte de communication pour faciliter l'accès à la salle de motricité, évitant ainsi un plus long trajet.

Ces remarques devraient être prises en compte et transmises à l'architecte conseil pour modification du projet. Mais le temps ne presse pas, car il faudra encore choisir un cabinet d'architecte qui, alors, pourra présenter un projet plus finalisé et proche de la future extension. Affaire à suivre donc...

4- Travaux d'été :

La liste définitive sera transmise en mairie fin juin et l'ensemble des travaux demandés détaillé sur place en présence des employés communaux, comme chaque année.

Au programme cet été : le remplacement des plaques de toitures du préau élémentaire par des plaques translucides qui permettront un éclairage plus lumineux et également le remplacement des dalles amortissantes au pied des jeux de la cour maternelle et sans doute aussi d'un jeu défectueux.

Sinon, un nettoyage complet des cours et de la toiture translucide longeant la classe de CM1 sera demandé, la pose d'une sonnette extérieure à l'entrée de la garderie pour pouvoir fermer à clé à l'heure du déjeuner et ainsi sécuriser l'endroit.

Un arrosage régulier du jardin est également demandé aux employés communaux durant les 2 mois d'été.

Bonnes vacances à tous !

Rappel:La rentrée scolaire pour les élèves est fixée au mardi 2 septembre 2014